

PROGRAMME AGRICULTURE DURABLE ET COMPETITIVE

(Présentation synthétique)

I. PRINCIPES ET DES DEFIS

1.1 Dénomination du programme

Programme d'appui à l'agriculture durable et compétitive en abrégé programme ADC ?

1.2 Définition synthétique

C'est le programme d'appui aux exploitations familiales intégrées, continues et compétitives ainsi qu'aux filières agricoles et aux systèmes d'exploitation porteurs

1.3 Missions du programme

1. Promouvoir le développement intégral des paysans (aspect « être »)
2. Accompagner les paysans à assurer l'amélioration, la diversification et la continuité des revenus et des productions agricoles au sein des exploitations familiales
3. Accompagner les paysans à promouvoir des filières et des systèmes d'exploitation porteurs au sein des communautés rurales et à s'en rendre maîtres.
4. Valoriser les savoir-faire paysan

1.4 Les défis majeurs

Comme nous l'affirmons dans nos choix stratégiques majeurs :

1. L'agriculture en Afrique n'étant pas une simple activité économique, mais un mode de vie des populations paysannes, toute promotion de ce secteur doit se fonder d'abord sur les savoirs des terroirs et préserver le seul capital dont dispose le paysan à savoir le sol. C'est le **Principe de la durabilité et de la valorisation des savoirs paysans**.
2. Etant donné que l'industrie ne sait pas encore absorber une main d'œuvre raisonnable, l'agriculture doit permettre à un maximum de personnes à en vivre de manière décente. La priorité doit être accordée aux exploitations de taille moyenne capables d'assurer **une vie digne** au maximum d'agriculteurs. C'est une **exigence d'équité** que de promouvoir **l'agriculture paysanne**. De telles exploitations devraient produire de la manière la plus **continue et la plus rentable** possible afin d'éviter des pics de revenus de nature à fragiliser les populations paysannes. Un tel système passe par **l'intégration** de l'agriculture, de l'élevage et des arbres *et ne doit utiliser que peu d'intrants externes*.

Ce sont ces éléments qui fondent les principes de l'intégration, de la continuité, de l'équité de la dignité pour tous et de l'usage minimal d'intrants externes.

3. Les importations sauvages de produits étrangers induites notamment par les exigences de la **mondialisation** constituent à la fois une menace pour les économies et les cultures paysannes. La priorité doit donc être accordée au développement **d'une agriculture africaine originale** tournée d'abord vers la satisfaction des besoins de nos pays et de nos voisins africains et non vers le Nord. C'est le **Principe d'une agriculture africaine originale et de la priorité aux échanges sous-régionaux**.

4. Une des limites majeures à l'agriculture paysanne reste un outillage peu performant ; la mécanisation étant dans la majeure des cas peu adaptée, la priorité doit s'orienter vers la **promotion de systèmes de productions moins accapareuses de main d'œuvre** (élevage, cultures plus pérennes, contre-saison) sans entrer pour autant dans la dispersion. **C'est le principe de la diversification raisonnée.**
5. Trop souvent en Afrique, les appuis que l'on apporte aux agriculteurs sont identiques. Cependant il n'est pas difficile de distinguer clairement plusieurs niveaux de producteurs que sont : les petits paysans, les jeunes paysans et les entrepreneurs ruraux. ***Le SAILD fait clairement le choix de s'employer à soutenir les jeunes paysans novateurs afin qu'ils servent de locomotives aux premiers qui recevront également un accompagnement spécifique pour les aider à briser le cycle de la subsistance***
6. Les causes classiques de la faiblesse des agricultures paysannes qui sont bien connues à savoir :
 - Les techniques de production et la question de la formation/vulgarisation
 - Le manque de moyens financiers (disponibilité et accessibilité)
 - La question de la disponibilité et du coût des intrants
 - La question de la commercialisation
 - La question du stockage et de la transformation etc. ne trouveront de solutions que dans la prise en main par les pouvoirs publics que les paysans doivent continuer à revendiquer ainsi que dans des organisations locales (au niveau des zones) des paysans.

II. LES PRIORITES D'ACCOMPAGNEMENT

C'est pour répondre à ces préoccupations essentielles de la demande paysanne que nous avons développé avec eux les appuis suivants :

1. L'accompagnement des filières et des systèmes de production porteurs (de la production à la commercialisation sur le plan technique et organisationnel)
2. La promotion des EFICC et la formation intégrale des paysans
3. La promotion des innovations paysannes
4. L'accompagnement des animateurs endogènes
5. La formation des paysans par les paysans
6. L'accompagnement de la réflexion sur la gestion des terroirs (voir programme RCC)

2.1 La maîtrise des filières et des systèmes de production porteurs et endogènes par les acteurs

Les agriculteurs africains sont en crise depuis notamment l'effondrement des cours des produits d'exportation. Les tentatives de substitution ont conduit très souvent au développement de systèmes d'exploitation très destructurants. C'est pourquoi nous pensons que la priorité des programmes doit s'orienter vers le développement de systèmes de production alternatifs susceptibles d'aider les paysans à vivre plus décemment tout en préservant le capital sol.

Les systèmes à promouvoir doivent vraiment être porteurs. Les critères les plus importants sont :

- La spéculation doit offrir un marché certain d'abord au niveau local.
- La spéculation ne doit pouvoir s'intégrer dans un système de production plus intégré et ne

- doit pas dégrader le sol.
- La culture au moins dans un premier temps ne doit pas être trop délicate.(bonne conservation, pas trop novatrice)
- Elle doit pouvoir mobiliser un grand nombre de producteurs

La spéculation commune est choisie par les producteurs eux-mêmes.

L'organisation des paysans en filière leur permet non seulement d'apprendre des techniques pour mieux produire, mais également d'apprendre à négocier de meilleurs prix et commencer à discuter sur les autres aspects du développement global de la région. Dans tous les cas, les paysans ont su à partir de filières développer des systèmes de production mieux intégrés.

L'appui aux filières est un long processus qui intègre à la fois des éléments techniques et une dimension organisationnelle qui permettent aux paysans non seulement de gagner plus, mais surtout de s'organiser pour son auto développement.

Les objectifs, les méthodes et les résultats attendus de cet accompagnement sont disponibles dans différents documents du SAILD. On peut les résumer ainsi :

Les appuis à apporter aux filières sont donc multiformes et consistent donc surtout :

- Accompagner l'identification participative des bénéficiaires
- Accompagner le diagnostic participatif de situation et le choix de la spéculation et du système de production
- Formation, Identification d'innovations à intégrer et accompagnement des producteurs sur la filière et les intégrations à envisager.
- Identification, formation et accompagnement d'animateurs locaux
- Accompagner la mise en place de structures locales de gestion et de maîtrise de la filière
- Crédits de campagne, appui à leur gestion (définition des règles de gestion, fonctionnement, octroi et remboursement) et constitution d'un fonds local de développement connectés aux autres systèmes de la communauté : caisse, magasins etc.
- Appui au développement des systèmes de stockage et de transformation
- En appui en recherche de débouchés (marketing, négociations, contrats)
- Organisation de journées porte ouvertes et d'échanges pour le reste de la communauté.
- Appuyer la réflexion permanente pour l'autonomie de la filière et la réflexion sur les aspects de politique locale et de gestion des terroirs.

2.2 Les EFICC

C'est pour tenter de répondre au modèle de société et d'agriculture que nous proposons que nous avons développé le concept des EFICC : les exploitations familiales intégrées, continues et compétitives. Chaque mot a une signification profonde :

- **Exploitation** : il s'agit non pas d'un vulgaire champ de paysan qui reproduit le système traditionnel, mais d'un système bien pensé qui intègre des innovations bien maîtrisées dans le domaine mais qui restent à la portée de paysans modestes. Un minimum d'investissements doit notamment être consenti.
- **Familiale** : Il ne s'agit pas de grosses exploitations qui obligent à recourir à la mécanisation ou à de la main d'œuvre payée, mais de celles qui peuvent être réalisées

avec la main d'œuvre familiale avec recours minimal à la main d'œuvre externe pendant les périodes de pointe.

- **Intégrée** : Les composantes de l'exploitation doivent se compléter soit par fertilisation mutuelle (intégration agronomique), soit en apportant des ressources pour financer le reste (intégration économique). Un tel système doit obligatoirement comprendre des animaux, des arbres et des plantes.
- **Continue** : Il s'agit de produire de manière durable en préservant, voire en améliorant le capital sol. L'idée ici est que le paysan, à l'instar des salariés, doit pouvoir récolter et vendre quelque chose au moins chaque mois.
- **Compétitive** : les produits doivent être de qualité et se vendre à des prix du marché. C'est ici que l'utilisation de techniques de production faisant appel à peu d'intrants minéraux prend toute son importance.

Une exploitation intégrée comprend sept éléments au minimum :

1. une culture ou un élevage- noyau qui doit être la base de l'activité de ce producteur.
2. une composante spéculative: destinée essentiellement à produire de l'argent.
3. une composante alimentaire de base destinée à assurer la sécurité alimentaire
4. une composante fourragère qui concourt à la production de fourrages ou des ingrédients de base pour la provende.
5. une composante pérenne arbustive, soit des cultures pérennes, soit des cultures fruitières, soit des arbres utilitaires pour le bois etc..
6. S'ils ne sont pas encore représentés des arbres symboliques et utilitaires peuvent (doivent) être ajoutés (plantes médicinales, cordages etc.)
7. L'ensemble doit s'intégrer à la fois techniquement et économiquement dans un système complémentaire qui permet une production et une commercialisation de produits de qualité de manière continue et à des coûts compétitifs.

Au SAILD, nous considérons aujourd'hui la mise en place de l'étable à fumier comme un des indicateurs clé de la diffusion des EFICC dans une région.

La méthodologie que nous avons développé vient en complément au travail sur les filières et comprend les étapes suivantes :

- Identifier la zone d'intervention
- Identifier une communauté partenaire
- Identifier les producteurs partenaires
- Organiser un atelier de réflexion- formation intégrale des paysans
- Assurer une première mission d'appui technique pour mieux formuler le projet de l'acteur
- Former les animateurs locaux pour assurer le suivi
- Réaliser le suivi/ accompagnement des producteurs
- Organiser les échanges inter-producteurs
- Organiser les journées portes-ouvertes
- Crédit, commercialisation, suivi par la zone
- Organiser l'auto évaluation de l'activité

2.3 La promotion des innovations paysannes

Les innovations paysannes sont importantes dans la mesure où elles constituent des réponses vraiment paysannes aux préoccupations des paysans. Leur adoption est plus rapide et plus durable.

Confrontées aux résultats de la recherche scientifique, elles constituent d'excellents moyens pour dynamiser l'agriculture africaine de l'intérieur.

Le programme devrait comprendre deux objectifs majeurs que sont :

- Le développement/diffusion des innovations jugées porteuses dans les filières et EFICC accompagnées
- L'organisation d'une recherche-action, paysans-SAILD-chercheurs sur des thèmes porteurs.

2.4 L'accompagnement /formation des animateurs endogènes

Les animateurs endogènes sont des personnes choisies de commun accord par les paysans et le SAILD pour assurer le suivi des producteurs et ainsi les conseillers sur la conduite des innovations.

Pour en assurer l'appropriation totale par la communauté, les animateurs endogènes sont payés par la communauté (les unions ou la zone) sur les intérêts générés par le fonds de crédit.

L'accompagnement des animateurs locaux comprend :

- L'identification des animateurs
- La formation des animateurs et la réflexion avec eux sur les innovations endogènes
- La production participative des outils de suivi
- Le suivi/accompagnement
- L'accompagnement pour l'appropriation totale par la communauté
- La formation permanente au cours des réunions mensuelles

2.5 La formation des paysans par les paysans

La formation des paysans par les paysans est un programme entamé dans l'antenne de l'Ouest et qui a pour mission d'aider les paysans à bénéficier de l'expertise et de l'expérience de leurs pairs plus avancés.

L'expérience de ce programme est encourageante. Un paysan vient vivre tout un mois dans l'exploitation d'un autre, y travaille et apprend ainsi tout de l'exploitation ; non seulement des connaissances techniques, mais également le système d'organisation de la ferme, les marchés, la gestion de la main d'œuvre familiale etc..

L'accompagnement de ce programme par le SAILD comprend les étapes ci-après :

- l'identification des formateurs paysans
- La formation pédagogique des formateurs paysans
- La publication de l'information sur les formations dans les médias (La Voix Du Paysan, les radios rurales)
- Le suivi des formateurs
- L'appui au suivi des stagiaires.